

Le 19 février 2026

Direction Générale Adjointe Gestion Durable, Services Urbains et Patrimoine
Direction Eau et Assainissement

Maître DUGAST
Notaire
66 avenue Rhin et Danube
72000 LE MANS

Réf : EAUETUDES/LMM/AR/ER/2026
☎ 02 43 47 39 00 (tapez 2 puis tapez 4)
✉ notaires@lemans.fr

Objet : Demande de renseignement sur jonction à l'égout

Adresse(s) : 8 RUE DES PAQUERETTES ALLONNES

Section(s) Cadastre(s) : BC 265

Nom(s) du/des Propriétaire(s) : CARTIER DIT MOULIN/HOAREAU

Maître,

Il existe un branchement d'assainissement sous domaine public. Toutefois, l'installation intérieure n'y est pas nécessairement raccordée en totalité ou conformément au règlement d'assainissement. Des modifications peuvent être nécessaires.

Dans le cadre d'une division de propriété, il sera prévu un branchement indépendant pour chaque unité foncière.

La parcelle considérée est traversée par un réseau d'assainissement public en servitude recevant exclusivement des eaux pluviales.

Le futur acquéreur pourra se rapprocher de la Direction Eau et Assainissement pour obtenir tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Maître, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Rachel TESTU



Responsable Secteur Autorisations et Conformités

